AUJOURD'HUI

N° 50 15 OCTOBRE 1999 1 franc ISSN 1423-7946

BIMENSUEL LIBERTAIRE

Journal de **DIRECT!** AmiEs de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs). Celles et ceux qui publient ce journal ne sont ni professionnels, ni permanents. **DIRECT!** est totalement autofinancé. Paraît un vendredi sur deux.

« Le monde tel que vous le connaissez, c'est fini »

Ce slogan publicitaire de la firme Motorola est un des mots d'ordre de la gigantesque foire Télécom 99 qui s'est ouverte à Genève le week-end dernier. Le ton est donné : il est impératif. On ne nous demande pas notre avis : le monde sera façonné par les grandes firmes mondiales, libre au petit terrien de s'adapter ou de crever.

Mais quel est donc ce monde nouveau dont on nous annonce l'avènement?

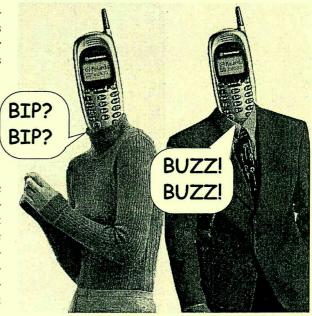
Avant tout celui du fric. Le marché des télécommunications promet de mirobolants bénéfices. Se basant sur les chiffres de pénétration du téléphone cellulaire en Scandinavie (là où il a été implanté en premier en Europe), chiffres tournant autour de 60 %, avec des pointes à plus de 100 % dans certaines villes (une majorité d'utilisateurs possédant plusieurs portables), Tony Reis, « grand patron » de Swisscom, confiait à la TSR que l'avenir de Swisscom, c'est la téléphonie mobile. En effet, avec des chiffres actuels de l'ordre de 30 % en Suisse, on perçoit rapidement la marge de progression, ainsi que les juteux bénéfices que vont empocher les actionnaires de Swisscom, (ex-régie fédérale, il faut le rappeler) et des autres opérateurs de téléphonie mobile. La guerre économique mondiale qui se joue actuellement au sujet des télécoms ne fait que commencer. De nombreuses parties de la planète sont encore quasi vierges et promettent des possibilités d'expansion fulgurante. On comprend alors l'empressement des autorités genevoises à se doter d'un crédit de plus de 160 millions afin de construire une nouvelle halle à Palexpo pour lui permet de conserver l'édition 2003 de Télécom, ce au lendemain du camouflet libéral sur la baisse des impôts. Il est remarquable de voir que l'argent qui fait tant défaut lorsqu'il s'agit d'assurer des prestations sociales, apparaît quand il faut soigner les intérêts des milieux économiques. Bien

sûr, toujours selon la désormais fameuse « théorie des miettes » (gros gâteau pour les riches = miettes pour les pauvres), nos politiciens assurent que c'est pour le bien de tout le monde. Rien n'est moins sûr. La récente affaire des ouvriers « importés » et sous-payés employés pour le montage de Télécom, montre que le rapport entre l'investissement et l'emploi local est de moins en moins vrai. Ce coup-ci, l'affaire a été enterrée, mais les méthodes nouvelles d'organisation du travail à l'échelle planétaire sont apparues au grand jour. Il

n'est pas fou de penser que demain, la déréglementation ayant fait son œuvre, cette façon de faire soit la règle.

Mais pour nous faire gober le passage à à l'ère « merveilleuse » de la communication planétaire, il n'y a pas que les arguments économiques. Tout un discours irrationnel nous est servi à longueur de reportages enthousiastes dans les journaux et à la télévision. On nous montre combien tout ces beaux appareils que nous allons devoir acheter vont rendre le monde meilleur. Un monde d'ouverture, de contacts facilités, qui abolit les distances, les différences...

Loin de ce tintamarre virtuel, les distances existent toujours pour certains qui les franchissent attachés, bâillonnés et accompagnés de policiers: Swissair vient d'annoncer qu'il allait accepter à nouveau de prendre à son bord ces expulsés récalcitrants. Dans le même temps, le gouvernement belge vient de se lancer dans une campagne d'expulsion massive de Tziganes d'origine slovaque. 74 des 450 réfugiés que ce sort attend ont déjà été renvoyés. Les familles tziganes en attente ont été enfer-



mées dans un centre de détention. Pour en arriver là, les autorités ont employé un procédé immonde. Une lettre a été écrite à chaque réfugié, l'invitant à se présenter « afin de compléter le dossier concernant [la] demande d'asile ». Ceux-ci, convaincus qu'ils allaient enfin voir leur dossier avancer se sont rendus à l'« invitation » et se sont fait arrêter.

On est loin de tout le bla-bla sur la fin des frontières. En fait de village planétaire, certains n'ont visiblement pas le droit d'y mettre les pieds.

Y. Upstairs et G. Amista

dans ce numéro

• **SUISSE** Quel renouveau du syndicalisme? • **LUTTES** 18 000 personnes dans la rue pour rien? • **BREVES** Solidarité anti-militariste, le pourvoi de Mumia Abu-Jamal est rejeté, conférence sur l'extrême-droite

par M. Argery

Quel renouveau du syndicalisme?

Allons-nous assister à un automne chaud sur le plan des luttes ouvrières? La paix du travail est-elle définitivement enterrée? Les organisations syndicales, ou pour le moins certaines d'entre-elles, sont-elles sur le point de changer de nature? Sans prétendre être en mesure d'analyser toutes les subtilités et problèmes actuels du syndicalisme suisse, nous allons essayer de donner quelques éléments de réponses à ces questions.

Il est à nos yeux très important d'observer l'évolution du mouvement ouvrier et des organisations qui prétendent le représenter. En tant qu'anarcho-syndicalistes, nous estimons que l'exploitation dans le travail est l'une des formes la plus manifeste des antagonismes de classes qui existent au sein de la société capitaliste et que la solidarité des salariés peut constituer le point de départ d'une remise en cause de ce système. Ceci dit, nous n'affirmons pas que toutes les luttes ouvrières soient nécessairement anticapitalistes et moins encore que ce soit le cas des organisations syndicales actuelles.

A l'heure où des entreprises en parfaite « santé » licencient en masse pour augmenter leurs bénéfices (Michelin, Sulzer, etc.) et que le patronat instaure la flexibilité sur le lieu de travail (annualisation, travail sur appel, etc.), le salaire au mérite et d'autres inventions qui ne visent qu'à exploiter plus encore les salariés; au moment où le Conseil national supprime le statut de fonctionnaire fédéral et où des mesures semblables se préparent dans les cantons et communes qui conservent encore un statut donnant quelques garanties aux salariés du secteur public, on peut observer que des travailleuses et de travailleurs ne semblent plus disposer à tout accepter et se mettent en grève, comme récemment à Genève les employés de Jet Aviation ou ceux de Toys'r'us.

D'un autre côtés, certains syndicats ont décidé d'organiser des manifestations, comme celle du 25 septembre à Berne, et des débrayages, comme la pose de midi prolongée jusqu'à 15 heures du secteur de l'imprimerie et de la reliure convoquée par le syndicat Comedia le 13 octobre.

Ce relatif regain de combativité fait aussi apparaître une certaine division des milieux syndicaux. Nous avons des organisations qui sont toujours d'accord d'accompagner les métamorphoses du capitalisme au prix de toutes les concessions possibles, alors que d'autres semblent décidées à résister. On a vu par exemple, suite au vote du Conseil national, que les milieux syndicaux suisses-allemands ou les syndicats chrétiens sont prêts à accepter le salaire au mérite ou la suppression du statut des fonctionnaires, alors qu'en Suisse romande, le syndicat des services publics s'oppose à ces mesures. Sur le plan des revendications salariales, un syndicat comme le SIB apparaît à l'avantgarde avec sa revendication de 200 francs pour tous face à la FTMH qui admet « des variantes aux augmentations de salaires, comme une hausse de 50 francs pour tous, accompagnée d'augmentation individuelles... » 1

Cependant, il faut souligner que 1'« audace » dont semblent faire preuve actuellement certains dirigeants syndicaux ne s'accompagne pas d'une remise en cause plus globale du système capitaliste. Serge Gaillard, secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS) souligne que les augmentations de 2 à 4 % que revendique sa centrale sont « conformes aux impératifs de la compétitivité internationale » 2; autrement dit, de telles augmentations seraient bénéfiques à la relance intérieure, donc à « notre » économie. D'ailleurs les dirigeants

SI CANETEVA PLUS

DE ME LÉCHER LES BOTTES,

PRISE D'OTAGE

de l'Union patronale (UPS) lui

répondent en disant que, si certains

secteurs ou certaines entreprises ne

pourront pas accorder de telles

revendications, « il existe une cer-

taine marge de manœuvre [...]

d'un point de vue macro-écono-

mique, une hausse de 1,5 à 2 %

Autrement dit, les dirigeants syndi-

caux ont des chances d'obtenir

quelques miettes et donc de conser-

ver ou de reconquérir une certaine

crédibilité. Et ils en ont bien besoin,

car depuis près de dix ans les

salaires réels baissent en Suisse et

de nombreux salariés ne voient plus

très bien les raisons qu'ils auraient

Il ne faut pas oublier que les syn-

dicats actuels emploient toute une

administration qui risque de se

retrouver sur la paille si elle ne par-

vient plus à justifier son existence.

Or il est clair, à nos yeux, que les

permanents syndicaux n'ont pas les

mêmes intérêts que les simples syn-

diqués. La défense et l'organisation

collectives des travailleurs ne

constituent de loin pas l'essentiel de

leurs activités. Nous avons affaire à

des institutions qui gèrent notam-

ment des caisses de chômage, parti-

cipent de façon paritaire avec le

patronat et l'Etat à l'organisation de

la profession (formation, etc.), mènent des campagnes politiques

(référendums, soutien à des candi-

dats aux élections, etc.). C'est

notamment pour ces raisons que

même les plus innovateurs des

bureaucrates s'accommodent des

serait acceptable » 3.

de se syndiquer.

Y'EN A 5000000 QUI

structures qui les abritent, fusse au prix de concessions à l'Etat et au patronat. D'ailleurs, les récentes créations de « nouveaux » syndicats (par exemple Comedia) sont le résultat de recomposition à partir de structures anciennes. Plutôt que d'un véritable renouvellement c'est un élargissement de la palette qui se profile à l'horizon, avec d'un côté des « radicaux » qui tablent sur une combativité accrue et de l'autre des « modérés » qui comptent sur la bonne volonté du patronat et espè-

rent retrouver la

préférons qui réagissent enfin aux dégradations des conditions de travail, mais sans trop d'illusions. D'abord parce que si certains

caux poussent aujourd'hui les salariés à se mettre en branle, demain, si cela ne les arrange plus, ils pourraient tout aussi bien freiner les mouvements. Ensuite parce que, malgré les recettes qu'ils donnent, ce ne sont pas les bureaucrates qui prennent des risques, mais les grévistes sur le terrain. C'est pourquoi nous pensons que c'est à la base qu'il faudrait pouvoir évaluer le rapport de force. Il faudrait aussi mettre en place des organisations qui ne soient pas dirigées par des professionnels du syndicalisme.

Des syndicats non bureaucratiques ne naîtront pas du jour au lendemain, mais un premier pas pourrait être franchi si les grévistes commençaient à discuter dans leurs assemblées générales de l'organisation du travail et des injustices vécues dans leur entreprise ou leur service et s'ils élaboraient euxmêmes leur propre cahier de revendication. En créant son propre rapport de force, en apprenant à imposer ses revendications directement à son patron, on développe de plus puissants liens de solidarité qu'en se contentant de suivre les appels extérieurs. Et de telles expériences n'empêchent pas d'être solidaire avec d'autres exploités, c'est

même tout le contraire. 1. L'USS passe à l'offensive... in Le Temps, 15 septembre 1999 15 septembre 1999.

« belle époque » des années cinquante-soixante où ils signaient les conventions collectives sans jamais mobiliser qui que ce soit. En ce qui nous concerne, nous évidemment nous joindre à ceux

secrétaires syndi-

2. L'USS monte au front, in 24 heures,

3. Le Temps, art. cit.

Soutien à Cédric Dupont

Le 18 octobre, Cédric Dupont passera en jugement devant la Chambre des Affaires militaires de Marseille (France), parce qu'il refuse d'effectuer toute forme de service national, tant civil que militaire.

Rappelons que si les personnes nées après le 31 décembre 1978 ne seront plus soumises au service militaire actuel, celles nées plus tôt doivent encore s'y soumettre.

Placé en garde à vue le 17 sentembre, il obtenait sa mise en liberté alors que, dans un premier temps, le juge voulait le placer en détention provisoire et le faire comparaître le 20 septembre. Ce qui ne lui laissait que deux jours pour préparer sa défense.

La position de Cédric est simple. Il est opposé au principe même du service militaire, mais aussi à son succédané, le service civil. Il pense que les appelés objecteurs sont trop souvent utilisés pour occuper des postes à un salaire dérisoire - alors qu'ils travaillent normalement – plutôt que de créer des emplois.

Aujourd'hui, plus que jamais Cédric considère qu'en l'obligeant à effectuer son service national on fait entrave à sa liberté de conscience et d'action.

Nous sommes solidaires de Cédric Dupont et invitons toutes les personnes voulant lui manifester leur soutien à adresser un message au journal qui transmettra.

Syndicats-Patrons: 0-200

18000 personnes, pour la plupart des ouvriers du bâtiment. se sont retrouvés le 25 septembre à Berne, pour manifester, à l'appel des syndicats. La revendication était une augmentation des salaires de 200 francs, censée compenser le recul des salaires réels dans la construction ces dernières années.

18000 personnes, ce n'est pas si mal, compte tenu du fait qu'il s'agissait d'un samedi. Toutefois il est bon de tenir compte des stratégies déployées par les syndicats parvenir à cette mobilisation : voyage en train offert, ravitaillement sur place, etc. Autant d'éléments qui conduisent à tempérer l'enthousiasme affiché par les professionnels de la revendication sociale. Mais, ce qui est un peu plus malheureux, c'est que cela aura plus servi à l'auto-gonflette des syndicats qu'à la défense réelle des intérêts ouvriers. Pour cela il aurait mieux valu une manif en pleine semaine et sur les heures de travail. En effet, battre les rues de Berne un samedi ne doit pas énormément menacer le bon déroulement productif si cher aux

Voilà justement où le bât blesse : si l'on réussit, malgré tout, le coup de mobiliser effectivement 18 000 personnes, pourquoi se contenter de demander une timide augmentation de 200 francs? Surtout lorsqu'on a déjà l'expérience de ces négociations-catastrophe où la revendication de départ ressemble plus, à l'arrivée, à une aumône. Ici, on peut probablement espérer 50 balles après tractations entre « partenaires sociaux »*. C'est 500, voire 1000, francs qu'il fallait exiger, et en tapant un peu plus du poing sur la table!

Car enfin, dans ces 200 balles, qu'en est-il des travailleurs temporaires, dont le salaire dépend de l'entreprise d'intérim? Et à quand sont donc reportées les autres revendications de base : l'amélioration de conditions de sécurité qui ne cessent de se dégrader sur les chantiers, la baisse de la durée du temps de travail sans cesse accrue par le biais des heures variables...

Et puis, qui a décidé de la nature et du montant exact de la revendication? Qui a décidé que la manif devait se tenir le week-end et non la semaine? Les travailleurs? Aucune assemblée générale ne s'est tenue! Aucun syndicaliste n'a fait le tour des chantiers pour consulter l'avis des ouvriers! Tout cela s'est décidé entre spécialistes de la question syndicale. Après coup, ils peuvent toujours envoyer par la poste leur appel à manifester pour 200 francs, tout en continuant à se réclamer du syndicalisme de base... qui ressemble bien plus à un syndicalisme postal, puisque le seul lien existant entre syndicalistes et syndiqués demeure la boite aux lettres!

Et il en va ainsi toute l'année : on paie des cotisations régulièrement, il ne se passe rien durant des mois, et tout d'un coup, on apprend par la poste qu'il faut manifester pour une revendication qu'on n'a même pas discutée. En tout cas, vu la rapidité de la précarisation des conditions de travail, les syndicats ont tout intérêt à l'envoyer en courrier A, l'invitation à faire la prochaine A. Bruyant

1. Nous apprenons que lors de négociations qui ont fait suite à cette journée n, les patrons ont rejeté illico la demande d'une augmentation de salaire de 200 francs. Tout au plus seraient-ils d'accord de concéder une augmentation d'environ 40 francs et un peu plus « au

3	_			
Je m'abonne à <i>Aujourd'hui</i> !				
		normal	soutier	1
+	12 n°:	15 francs	25 francs	
· •	24 n°:	30 francs	50 francs	
-	48 n°:	60 francs	100 francs	
Nom				
Rue				
Ville				
Règlement par CCP: Direct!, CCP 17-574134-6				
Envoyer à : DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2.				

Extrême-droite et droite « modérée », quelles convergences ?

Une trentaine de personnes étaient présentes à la salle des trois canards (24 rue de Montbrillant) vendredi 8 octobre pour la conférence organisée par DIRECT! L'exposé de Claude Cantini s'est poursuivi par un débat auquel ont largement participé les personnes présentes.

Claude Cantini s'est attaché à dresser un panorama de la situation actuelle, depuis le début des années nonante.

Sa conclusion est que si les groupes d'extrême-droite à proprement parlé sont en situation de recul ou de stagnation, leurs idées par contre sont largement présentes dans le discours des partis bourgeois. Claude Cantini a expliqué que la plus grande inquiétude lui venait de l'importance croissante de l'UDC qui, fait révélateur, accueille de nombreux transfuges d'extrême droite. Pour conserver une respectabilité de façade on se débarrasse d'un Pascal Junod, par contre des personnages moins connus mais tout aussi fascistes restent dans le parti. D'un autre côté, Christoph Blocher semble dicter les mesures gouvernementales1. Son influence s'exerce, notamment, par le biais de structures politiques réactionnaires comme l'ASIN (Action pour une Suisse indépendante et neutre) qui diffuse régulièrement dans la presse des articles (sous forme de pub) sur ses thèmes favoris.

Lors du débat qui a suivi, les intervenants étaient d'accord sur le fait que les discours et les politiques réactionnaires prospéraient d'autant mieux sur un terrain laissé en friche par le mouvement ouvrier suisse. Des critiques ont porté sur le comportement des partis de gauche qui entérinent les décisions de la droite et qui ont perdu toute dimension contestataire.

La xénophobie et le racisme sont apparus comme la manifestation principale de la permanence des idées d'extrême-droite. Ces sentiments étant largement alimentés et entretenus par les forces de droite afin de faire porter aux étrangers la responsabilité des problèmes sociaux et économiques. Si la réalité des problèmes (chômage, précarité, etc.) est évidente, il ne l'est pas moins que la responsabilité en incombe au système capitaliste.

Cette conférence est riche de promesses pour celles à venir. Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous pour la prochaine qui aura lieu le 26 novembre et dont le thème sera : le pillage des ressources naturelles. Nous en reparlerons...

1. Le groupe de travail « financement sur l'asile », composés de représentants de la Confédération et des cantons propose de limiter l'assistance aux requérants à 4 ou 5 ans et d'encourager ou de pénaliser les requérants (accès au logement, à l'emploi, à la formation, etc.) en fonction de leur comportement!

Aujourd'hui dans les kiosques!

Nous avons publié dans notre numéro 45 (25 juin 1999), la lettre de Naville qui nous annonçait sa décision de ne pas assurer la distribution d'Aujourd'hui. Après ce premier refus, nous avons insisté auprès de ce distributeur qui semble revenu à de meilleurs sentiments à notre égard, même s'il veut nous imposer des conditions assez draconiennes comme l'exigence de vendre au moins cent exemplaires de chaque numéro. Très certainement, cette diffusion en kiosque débutera au mois de janvier 2000, mais elle ne durera que trois mois si nous ne parvenons pas à atteindre cet objectif. Il est donc essentiel qu'Aujourd'hui parvienne à se faire connaître et reconnaître dans les kiosques pendant cette courte période. Pour cela, nous allons considérablement augmenter notre tirage et lancer une campagne de promotion du journal.

Pour la mener à bien, nous avons besoin de l'aide de nos lecteurs : si vous avez des idées sur les villes de Suisse romande ou des quartiers de Genève où "Aujourd'hui" ne se trouve pas encore, mais où il aurait le plus de chances d'être acheté en kiosque, si vous êtes prêts à faire connaître le journal dans tel ou tel endroit (affiches, tracts, etc.)... n'hésitez pas à nous contacter!

Le samedi 18 décembre, nous organisons une rencontre, qui sera suivie d'une fête, avec les personnes intéressées à nous donner un coup de main. Ce sera l'occasion de réfléchir ensemble à des idées pour faire connaître le journal.

Merci d'avance...

Mumia Abu-Jamal : un mandat d'exécution est imminent

Nos lecteurs se souviennent du cas de Mumia Abu-Jamal, journaliste noir américain qui croupit depuis 17 ans dans le couloir de la mort à Philadelphie après une parodie de procès. Nous attendions avec impatience des nouvelles de son pourvoi. C'est le lundi 4 octobre que la Cour suprême des États-Unis, dont c'était la rentrée d'automne, a publié une liste de mise à jour des pourvois rejetés. Parmi ceux-ci, la requête de Mumia Abu-Jamal pour un nouveau procès. Ce rejet n'a été accompagné d'aucun énoncé de jugement ou opinion juridique et permet au Gouverneur Thomas Ridge de l'État de Pennsylvanie de signer en toute légalité le deuxième mandat d'exécution de Mumia Abu-Jamal. On se souvient que le premier mandat, signé le 2 juin 1995, fut accueilli par une telle mobilisation nationale et internationale que le juge Sabo fut obligé de prononcer un report le 7 août 95 à dix jours de l'exécution programmée. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, années au cours desquelles tous les appels d'État ont été épuisés, l'enjeu est autrement grave. Il ne reste en effet à Mumia Abu-Jamal qu'un ultime appel qui peut se faire en deux temps : afin d'obtenir un report d'exécution et l'audition des témoins souhaitant faire état des manipulations policières à leur encontre, une demande d'habeas corpus sera présentée à la Cour fédérale de District à Philadelphie. En cas de rejet, la requête remonterait à la Circuit Court of Appeals. En cas d'un nouveau rejet, la requête remonterait une dernière fois à la Cour suprême des États-Unis. En cas de décision favorable à Mumia, chaque fois, le ministère public de Philadelphie peut faire de son côté appel. La demande d'habeas corpus dont l'octroi suspendrait le 2e mandat d'exécution et l'humiliant isolement du condamné en phase 2 du couloir de la mort (électricité allumée 24h sur 24, surveillance jour et nuit, mise à nu, confiscation des affaires personnelles, suspension du droit aux visites et au téléphone etc.) est en cours, assure l'avocat de Mumia.

Source: COSIMAPP, Tel/fax: 01 45 79 88 44 email: cosimapp@yahoo.com. Sites internet: http://www.mumia.org - http://www.wasadugu.org

EDITEUR RESPONSABLE: Claude Cantini. TIRAGE: 800 exemplaires. COURRIER: DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2. Téléphone & FAX: 022734 29 22. SITE INTERNET: www.tao.ca/~direct_ait. E.MAIL: aujourd_hui@innocent.com. CCP: Direct!, CCP 17-574134-6. Local: 24, rue de Montbrillant, Genève.